

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES PRODUITS DE LA FONDATION DES PARKINGS (CGV)

Version 14, 29 Juin 2018

A. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. INTRODUCTION

La Fondation des Parkings (ci-après FP) vous remercie de visiter sa Boutique en ligne et vous prie de lire attentivement le présent document qui précise les Conditions générales de vente des produits de la FP.

2. ABREVIATIONS ET DEFINITIONS

Toutes les abréviations et/ou les termes définis ci-après, qu'ils soient féminins ou masculins, accordés au singulier ou au pluriel, sont utilisés comme suit :

Boutique : désigne la partie du site Internet de la FP dédiée à l'achat en ligne des produits de la FP ;

Client : désigne un Utilisateur identifié sur le site Internet de la FP par la création d'un compte personnel dans l'Espace Client;

CGU : désigne les Conditions générales d'utilisation du site Internet de la FP ;

CGV : désigne les présentes Conditions générales de vente des produits de la FP qui ont pour but d'en définir les conditions d'utilisation et d'achat qu'un Client doit valider pour acheter les Produits de la FP (cf. articles 8 et 9) ;

Espace Client : désigne la partie du site Internet de la FP (cf. article 7.2), dans laquelle le Client crée son compte personnel ;

FP : désigne la Fondation des Parkings.

Produit : désigne le bien, le service ou le droit que le Client peut acheter auprès de la FP (cf. article 8) ;

SC : désigne le Service Clientèle de la FP qui vend les divers produits ;

Site : désigne le site Internet de la FP ;

Utilisateur : désigne toute personne physique ou morale, agissant seule ou représentant des tiers, exerçant ou non une activité professionnelle ou commerciale qui utilise le site Internet de la FP.

3. PROTECTION ET SECURITE DES DONNEES

L'utilisation des données personnelles des Utilisateurs et/ou des Clients ainsi que leur protection et sécurité sont régies au Titre C, aux articles 18 et 19.

4. SERVICE CLIENTÈLE, INFORMATIONS ET QUESTIONS

Le site Internet de la FP se trouve à l'adresse : www.velocity.ch.

Pour toute demandes d'informations ou de questions, l'Utilisateur et le Client peuvent contacter le SC de la FP par :

- Téléphone : 022.827.44.90, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00 sans interruption.
- Courrier électronique : admin@fondation-parkings.ch.

B. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES PRODUITS DE LA FP

5. OBJET DES CGV

L'objet des présentes CGV est de définir les conditions d'achats des divers produits vendus par la FP. L'acceptation des présentes CGV s'effectue en cliquant sur le champ de confirmation correspondant selon les modalités figurant à l'article 8.2.

6. PRODUITS DE LA FONDATION DES PARKINGS

Les Clients de la FP peuvent acquérir certains produits en ligne par le biais de la Boutique de la FP en respectant les présentes CGV et d'autres auprès du SC de la FP.

7. INSCRIPTION ET CRÉATION DU COMPTE PERSONNEL

7.1. Généralités

L'Utilisateur qui souhaite acheter des produits de la FP doit préalablement s'inscrire sur le site Internet de la FP (à l'adresse www.velocity.ch) en créant un compte personnel sur l'Espace Client, selon les modalités de l'article 7.2, puis ensuite se connecter en indiquant comme identifiant son adresse de courrier électronique et son mot de passe (cf. article 7.3).

Dès son inscription, l'Utilisateur devient Client de la FP, même si ce dernier décide d'annuler ultérieurement sa ou ses commandes.

Les informations requises par la FP sont nécessaires et obligatoires pour la création du compte personnel du Client. En particulier, l'adresse électronique pourra être utilisée par la FP pour l'administration, la gestion et l'envoi d'information au Client.

Le Client peut modifier les informations de connexion qu'il a renseignées lors de son inscription, en utilisant les paramètres de gestion de son compte. Il prend la responsabilité de l'ensemble des informations apparaissant sur son compte ainsi que la responsabilité des actions effectuées au moyen de ses informations d'identifiants (cf. article 7.2 et 7.4).

En cas de violation des présentes obligations, la FP pourra fermer le ou les compte(s) sans préavis aux torts exclusifs du Client, et le Client ne pourra plus utiliser le service de la FP.

En s'inscrivant, le Client accepte notamment de recevoir les informations de la FP par courrier électronique, en particulier celles relatives aux produits vendus par la FP.

7.2. Création du compte personnel

Pour créer un compte personnel dans l'Espace Client, l'Utilisateur doit :

- renseigner son adresse de courrier électronique servant d'identifiant ;
- trouver un mot de passe que le Client s'engage à conserver confidentiel et à ne pas divulguer à des tiers. Il assume l'entière responsabilité de l'utilisation de son mot de passe et de toutes les commandes qui sont passées, même à son insu, en utilisant ce mot de passe.

7.3. Accès à son compte personnel

Après la création de son compte personnel, le Client recevra un courrier électronique de confirmation.

7.4. Mis à jour de son compte personnel

Le Client qui a ouvert un compte personnel s'engage à mettre à jour ses données personnelles dans les meilleurs délais en cas de changement d'adresse ou de toute autre modification, ainsi que de remplacer les documents obligatoires si nécessaires. La FP décline toute responsabilité si les données du Client ne sont pas à jour.

7.5. Désabonnement

Tel que mentionné ci-dessus aux articles 7.1 et 7.2, l'adresse de courrier électronique du Client est nécessaire à la FP pour communiquer au Client toutes les informations importantes sur les produits achetés, sur la validation de ces commandes ainsi que l'envoi de sa (ses) facture(s).

Si le Client ne souhaite pas recevoir d'information sur son adresse de courrier électronique, il ne peut le faire qu'en supprimant son compte personnel de l'Espace Client.

8. PRODUITS VENDUS PAR LA FP

Les produits vendus par la FP sont décrits en détails sur le site Internet de la FP à l'adresse : www.geneve-parking.ch . L'indisponibilité d'un ou de plusieurs produits ne saurait engager la responsabilité de la FP, ni ouvrir le droit à des dommages et intérêts pour le Client.

9. PROCÉDURE DE COMMANDE

9.1. Détail de la procédure

Après son inscription sur l'Espace Client selon les modalités de l'article 7, le Client doit respecter la procédure de commande ci-après:

1. Choisir le ou les produits désirés (cf. article 8) ;
2. Valider sa commande par l'acceptation des CGV conformément à l'article 9.2.
3. Dès la confirmation de la commande par la FP, le Client doit choisir son moyen de paiement, tel que décrit à l'article 10 et valider ce dernier (cf. article 9.4).

4. . Livraison du ou des produit(s) par la FP (cf. article 12).

9.2. Modalités d'acceptation des CGV et enregistrement de sa commande par le Client

Une commande est définitivement enregistrée par le Client lorsque ce dernier a accepté les présentes CGV.

9.3. Analyse de la commande et validation de cette dernière par la FP

Dès réception de l'enregistrement de la commande du Client, la FP notifie immédiatement à ce dernier un courrier électronique, confirmant avoir réceptionné cette dernière. Ce courrier électronique n'a pas valeur de validation ferme de la commande par la FP.

9.4. Paiement et délai de paiement

Dès réception du choix du mode de paiement, la FP enverra la facture au Client.

10. MODALITÉS DE PAIEMENT

10.1. Généralités

Les modes de paiements sont :

- par carte de crédit aux conditions de l'article 9.3 ; Le paiement en espèce au SC de la FP n'est pas possible.

10.2. Paiement par bulletin de versement

Indisponible.

10.3. Paiement par carte

Les seules cartes de crédit autorisées sont les cartes de crédit Visa ou Mastercard.

La PostCard et le paiement PostFinance est autorisé.

Pour effectuer son paiement par carte de crédit, le Client est dirigé vers un serveur de paiement en ligne sécurisé sur lequel il va pouvoir rentrer les références de sa carte de crédit pour effectuer son paiement.

Celles-ci comprennent le numéro et la date d'expiration de la carte ainsi que le cryptogramme figurant au dos de la carte.

La sécurité des paiements par carte bancaire est assurée par le système de codage SSL (Secure Socket Layers) de SIX Payments Service SA, qui crypte et sécurise les informations confidentielles (cf. article 19.2 sur la sécurité des données).

Les paiements par carte doivent obtenir l'acceptation du serveur Internet de paiement de SIX Payments Services SA pour être effectif. En cas de rejet de paiement de la part du centre de

paiement, la transaction d'achat est automatiquement annulée. Un courrier électronique de validation du paiement est envoyé par l'application au Client.

11. QUESTIONS SUR UNE COMMANDE

Pour toute information, question lors de son achat de produits de la FP, le Client peut contacter le SC de la FP par :

- Téléphone : 022.827.44.90, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00 sans interruption.
- Courrier électronique : admin@fondation-parkings.ch.

Concernant un achat déjà réalisé, le Client peut contacter le SC de la FP muni de son numéro de commande figurant sur le courrier électronique de confirmation de commande (cf. article 10.1) ;

12. LIVRAISON DES PRODUITS

Dès réception du paiement, les produits seront disponibles dans le compte client du Site. Il n'est pas possible de venir les retirer au SC de la FP.

13. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Il est convenu que les produits livrés et facturés au Client restent la propriété de la FP jusqu'à complet paiement du montant dû par le Client.

14. MODIFICATIONS DES PRODUIT, DE LEURS TARIFS ET DES FRAIS

En cas de modifications et ajustements essentiels et désavantageux des tarifs pour le Client après conclusion du contrat, alors le Client sera informé par courrier électronique des modifications et ajustements.

Les modifications des frais de commission pour les paiements par carte de crédit (cf. article 10.3) sont du ressort exclusif de la FP qui se réserve le droit de modifier ses tarifs en tout temps. En conséquence, le tarif des frais de commission et des éventuels frais de livraison est celui en vigueur à la date de la commande.

15. VÉRIFICATION, RÉCLAMATION, ANNULATION ET REMBOURSEMENT

15.1. Vérification par le Client et réclamation

Dès réception de sa livraison, il appartient au Client de vérifier l'état et le nombre du ou des produit(s) reçus. Si le(s) produit(s) livré(s) n'est (ne sont) pas conforme(s) en nature ou en quantité aux souhaits du Client, en particulier si les spécifications mentionnées sur la facture jointe à l'envoi ne sont pas conformes au courrier électronique de confirmation de commande de la FP, le Client doit avertir immédiatement la FP (cf. articles 4 et 15.4).

15.2. Annulation - remboursement

Tout achat de produit effectué sur le site de la FP est ferme et définitif et ne peut donner lieu à aucune rétractation ou annulation par le Client lors du processus de commande finalisé (cf. article 9).

16. ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE DES CONTRATS ET CONVENTION DE PREUVE

La FP pourra archiver les commandes, les reçus de paiement ou factures ainsi que tous les documents et justificatifs du Client sur un support fiable et durable, constituant une copie fidèle. Les registres informatisés de la FP seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre elles.

Le Client accepte que toutes les correspondances et/ou communication et/ou transmission d'information ayant lieu avec la FP par voie électronique sont présumées avoir la même force probante qu'un écrit sur support papier.

17. RESPONSABILITÉ EN CAS DE COMMANDE

La FP n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages ou frais découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utilisation de ses produits.

La responsabilité de la FP ne pourra non plus pas être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que pertes de données, intrusion, virus ou rupture du service.

La FP ne pourra pas être tenu responsable de toute utilisation non conforme de son site Internet par tout Utilisateur et/ou du service de commande en ligne par le Client ou tout autre tiers. Dans l'hypothèse où la responsabilité de la FP serait recherchée en raison d'un manquement de l'Utilisateur ou du Client à l'une des stipulations des CGV, la FP pourra appeler l'Utilisateur et/ou le Client en garantie.

Le Client est seul responsable de son choix de commander le type de produit souhaité et des modalités de délivrance dudit produit. En conséquence, la FP ne saurait être tenue pour responsable de tout dysfonctionnement lié à un problème de compatibilité avec l'environnement informatique.

D. DISPOSITIONS FINALES

18. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

18.1. Déclaration de protection des données

Afin de traiter l'utilisation de son site Internet par les Utilisateurs et/ou de traiter les commandes de ses Clients, la FP est amenée à effectuer un traitement des données personnelles des Utilisateurs et Clients. Ces dernières pourront être recueillies à l'occasion de l'inscription sur le site Internet et/ou de toute commande de produit(s).

Les données personnelles identifiées comme obligatoires sont impératives pour traiter les commandes. Si le Client ne renseigne pas les champs identifiés comme obligatoires, la FP ne pourra pas traiter les commandes et fournir les produits achetés. En particulier, la FP ne pourra pas contacter le Client en cas de questions et/ou de problèmes.

La FP ne conserve les données personnelles de ses Utilisateurs et Clients que sur son site à Genève et aussi longtemps qu'elle y est tenue légalement.

En particulier, la FP s'engage à respecter la législation genevoise sur la protection des données :

- Loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données du 05.10.2001 (LIPAD / RSGE A 2 08) ;
- Règlement d'application du 21.12.2011 (RIPAD / RSGE A 2 08.01).

18.2. Droit à la rectification

Conformément à la Loi fédérale sur la protection des données du 19 juin 1992 (LPD – RS 235.1), l'Utilisateur et le Client disposent d'un droit d'accès, de rectification et/ou de suppression de données qui le concernent auprès de la FP en envoyant un courrier électronique à admin@fondation-parkings.ch ou un courrier à la FP à l'adresse mentionnée sur le site Internet de la FP.

18.3. Acceptation de l'Utilisateur et du Client

Le Client accepte de recevoir par courrier électronique, et par courrier si nécessaire, les changements des conditions tarifaires, les nouvelles CGV ou toutes les informations nécessaires relatives aux produits, sous réserve de l'article 7.5.

18.4. Confidentialité des données

La FP s'engage à tenir toute donnée personnelle de ses Clients comme confidentielle. Les seules exceptions à cette règle sont la transmission des données personnelles des Clients aux tiers ci-après :

- Le service d'encaissement SIX Payments Services SA si le Client paie par carte de crédit (cf. article 10.3) ;

- Les entreprises informatiques mandatées par la FP pour s'occuper du site Internet et de la Boutique en ligne ;
- Les Polices cantonales ou municipales en cas de problèmes sur la voie publique avec l'utilisation de l'un ou l'autre des produits ;
- Les autorités judiciaires en cas de litiges.

La FP garantit que ces tiers ne traitent les données personnelles que comme la FP le ferait elle-même. La FP ne transmet pas de données personnelles à d'autres que les tiers cités dans les présentes dispositions de protection des données.

19. SECURITE DES DONNEES ET INTEGRITE DES DONNEES

19.1. Avis de protection des données par la FP

La FP prend des mesures organisationnelles et techniques adaptées pour protéger les données personnelles des manipulations, de la perte, de la destruction ou de traitement non autorisé. L'accès n'est permis qu'à des personnes particulièrement autorisées, qui sont chargées du suivi de nos serveurs. Les serveurs sont protégés contre des accès non autorisés par de vastes mesures de sécurité.

19.2. Protection des paiements

La FP utilise le procédé de chiffrement SSL/TLS pour le traitement des transactions. SSL/TLS soutient le transport sûr entre un navigateur Web et un serveur Web. La FP améliore en permanence ses mesures de sécurité conformément aux évolutions techniques. Mais la FP n'assume aucune responsabilité pour les dommages suite à des pertes de données, la prise de connaissance ou le traitement de données personnelles par des tiers.

La solution de paiement en ligne est conforme à la norme PCI DDS et homologuée par SIX Payment Services SA. Pour plus d'informations sur la protection des données pour les paiements, veuillez consulter le site Internet : www.six-payments-services.com/pci .

19.3. Cookies

La FP utilise des cookies pour simplifier l'utilisation des prestations de service et pour obtenir des informations pour améliorer ses services. Les cookies sont des fichiers textes que le navigateur dépose dans un répertoire déterminé dans le système de l'Utilisateur et/ou du Client. Les cookies sont utilisés à la fois comme cookies permanents et comme cookies par session. Les cookies permanents permettent par exemple le login automatique de l'Utilisateur et/ou Client. Les cookies par session mémorisent par exemple les manifestations, sur lesquelles l'Utilisateur et/ ou Client a cliquées afin de permettre de trouver ces informations plus facilement plus tard. Les cookies de la FP sont indispensables à l'utilisation de l'Espace Client et de la Boutique en ligne. En conséquence, l'acceptation des cookies par l'Utilisateur et /ou le Client est obligatoire. En conséquence, lors de l'utilisation de l'Espace Client et de la Boutique en ligne le Client ne doit pas les désactiver de son navigateur. Ce n'est qu'ensuite que le Client peut configurer son navigateur de façon à empêcher les cookies ou de se faire afficher à chaque fois une alarme avant d'accepter un cookie et de décider ainsi lui-même s'il souhaite accepter le cookie correspondant ou non.

Il peut par principe utiliser les prestations de l'Espace Client et de la Boutique en ligne sans accepter les cookies, mais l'utilisation de certaines fonctionnalités peut être limitée en cas de désactivation des cookies. La FP n'étant dès lors par responsables en cas de problèmes. Les cookies tiers peuvent être éventuellement bloqués.

20. FORCE MAJEURE

La responsabilité de la FP ne pourra être engagée en cas de force majeure ou de faits indépendants de sa volonté.

21. NULLITE

Si l'une ou plusieurs des dispositions des présentes CGV s'avéraient nulles au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité du contrat liant l'Utilisateur et ou le Client à la FP, ni altérer la validité des autres dispositions des présentes CGV.

22. MODIFICATIONS DES PRÉSENTES CGV

La FP se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment et sans préavis. Les modifications sont publiées sur le site Internet de la FP et entrent en vigueur au moment même de leur mise en ligne. En conséquence, seule les CGV en vigueur au moment de l'utilisation du site Internet ou de commande font foi. Veuillez prendre connaissance des CGV à chaque fois que vous accédez au site Internet de la FP et à chaque commande que vous faite, afin de prendre connaissance des éventuelles mises à jour.

23. DROIT APPLICABLE, LITIGE ET FOR (LIEUX DE JURIDICTION)

Les présentes CGV sont exclusivement soumises au droit suisse. En cas de controverse, revendication, réclamation ou litige, l'Utilisateur et/ou le Client peut, au préalable, s'adresser au SC de la FP dont les coordonnées figurent à l'article 4 pour essayer de régler ce différend à l'amiable. Dans le cas où le litige, le différend ou la prétention n'ont pu être complètement résolus par la médiation dans un délai de 60 jours à compter de la requête de médiation, les parties reconnaissent la compétence exclusive des Tribunaux de la République et Canton de Genève, sous réserve d'un recours au Tribunal Fédéral.